



Numéro 227

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Novembre 2024

Nos réseaux



Sommaire

Bain Capital poursuit le démantèlement d'Inetum !!.....	1
Des bouleversements si l'UES éclate ?.....	3
Enquête NAO : Construisons nos revendications ensemble !!.....	3
Premiers retours de la consultation NAO.....	4
La pression sur les intercontrats s'intensifie !!.....	5
Face à l'offensive libérale, construire la riposte !.....	6

Bain Capital poursuit le démantèlement d'inetum !!

Les organisations syndicales et les élus du CSEC ont été informés de la création du projet de cession de 100% des parts d'Inetum Software France au profit d'une nouvelle holding directement rattachée à Bain Capital.

C'est donc une nouvelle version du "carve-out", plus dur, qui nous est présentée avec les mêmes objectifs que pour la précédente : « Une plus grande autonomie notamment dans l'acquisition d'entreprises pour la direction de Software ».

Pourtant, cette nouvelle version aura des conséquences bien plus bouleversantes pour les salariés car, en application des accords en vigueur, Inetum Software sortira de l'UES.

La direction, lors du projet initial, avait pourtant accepté de conclure, avec toutes les organisations syndicales, une convention permettant de maintenir l'UES et ainsi stabiliser la situation sociale des salarié·es. Aujourd'hui, il n'en est plus question.

RÉUNION EN LIGNE

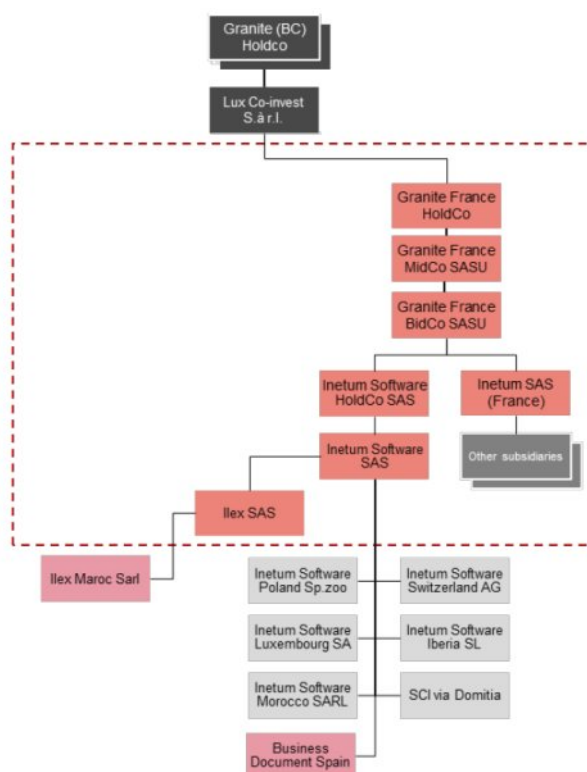
Prochaine réunion le
jeudi 21 novembre de
17h30 à 19 h

NAO :
Construisons nos
revendications

Réunion en ligne sur
<https://meet.solitairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

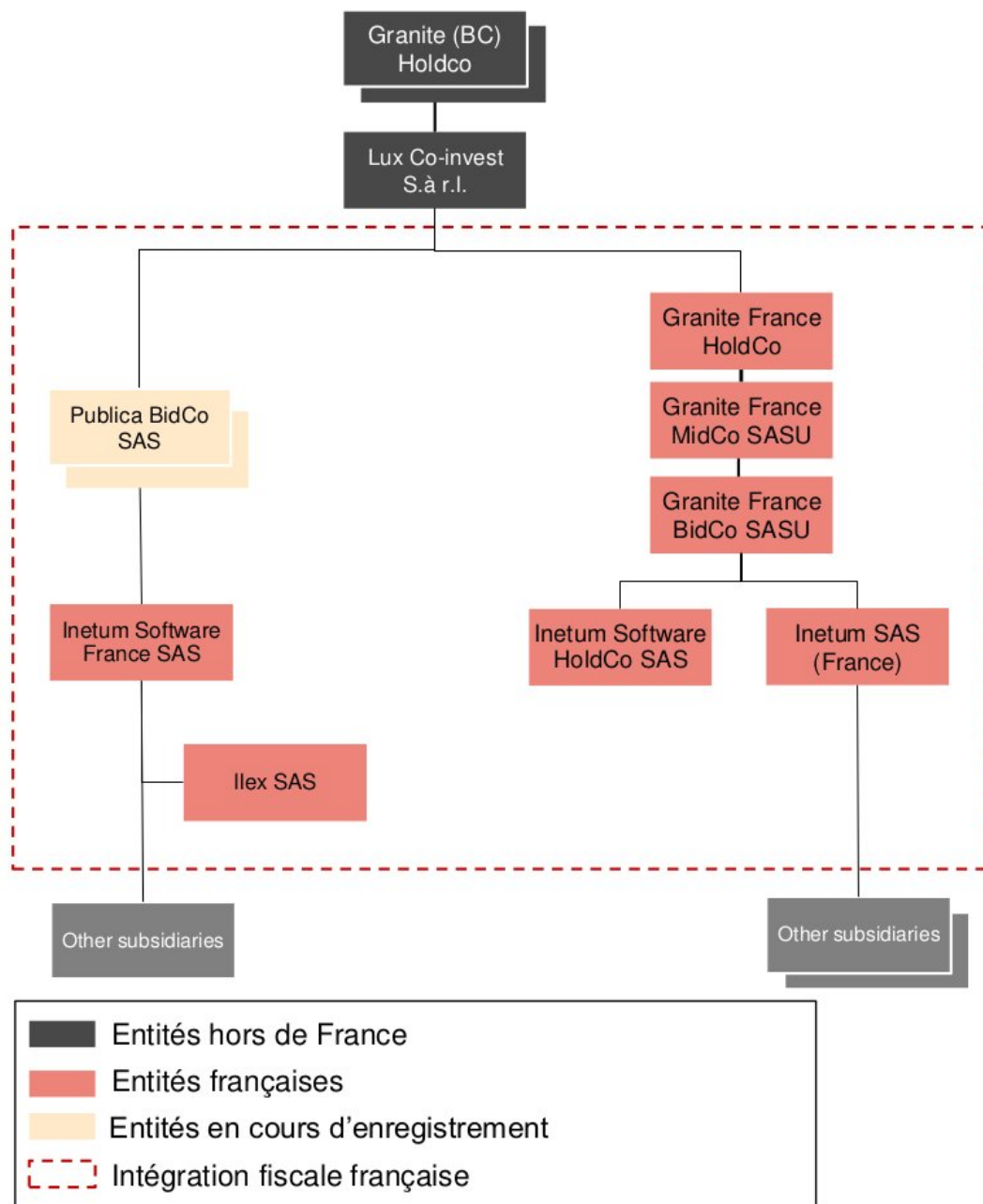


Organigramme avant cession :



■ Entités hors de France ■ Entités en cours de dissolution
■ Entités françaises ■ Filiales d'ISF hors de France
--- Intégration fiscale française

Organigramme après cession :



On peut constater, sur les transformations illustrées ci-dessus, qu'aucun lien capitalistique n'est modifié, que nos actionnaires restent les mêmes et que nous pourrions absolument maintenir la situation sociale des salarié·es.

L'UES existe depuis près de 24 ans ;

La direction a conclu un accord en mai 2024, signé par l'ensemble des organisations syndicales pour maintenir l'UES. **Elle tente de le trahir 6 mois après, en dépit des conséquences pour les salarié·es de l'entreprise ;**

Une permutabilité est toujours possible entre les activités et les profils des salarié·es entre Inetum SAS et Inetum Software ;

L'UES doit-être maintenue !

Solidaires Informatique et la CFTC se sont prononcés pour maintenir la situation des salarié·es et tout mettre en œuvre contre la suppression de l'UES !

Des bouleversements si l'UES éclate ?

une participation ? Rien avant des années !

Inetum Software était l'activité qui dégagait de la participation dans l'UES.

Même si l'opération de cession des parts de Software va réduire artificiellement la dette d'Inetum, les éléments relatifs aux résultats d'Inetum, transmis par la direction, laissent clairement penser que les salarié.es ne toucheront plus de participation.

Pourrait-on penser que les salarié.es de Software toucheront plus de participation ?

Le projet n'entrera pas en application avant 2025. Donc la participation sur l'année 2024 s'annonce déjà inexistante.

De plus, le coût du projet de filialisation, les intérêts sur le prêt contracté par la nouvelle holding pour acquérir les parts de Software qui devrait coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros par an ne permettront pas de dégager de la participation avant des années. Et nous n'évoquons pas les projets d'acquisitions de sociétés probablement endettées qui pérenniseront très probablement l'absence de participation ...

une meilleure mutuelle ? Probablement pas !

Notre mutuelle est actuellement négociée par un courtier pour un volume d'adhérents représentant l'intégralité de l'UES soit près de 10.000 salariés. Demain, la négociation des garanties et du coût de la mutuelle concerneront des périmètres plus réduits donc des tarifs moins intéressants ...

La direction s'engage à négocier une adaptation sans effet pour les salariés ?

Il y aura forcément des conséquences :

- Sur l'absence de négocier un accord handicap,
- Une lourde incertitude pèse sur le maintien des 10 jours de RTT pour les salarié.es en modalité 1 (la majorité des salarié.es), qui risquent de repasser à 35 heures par semaine sans RTT.

Et tout ne se résume pas aux accords !

Qu'en est-il :

- de la politique d'achats ?
- des conditions de déplacements ?
- de l'amélioration nécessaire des conditions de travail ?
- des NAO 2025 qui sont actuellement négociées uniquement dans le cadre de l'UES ?

Enquête NAO : Construisons nos revendications ensemble !!

Les NAO ont débuté le 17 octobre. Ces négociations annuelles obligatoires permettent d'aborder de nombreux sujets comme les rémunérations, la qualité de vie au travail et la gestion des emplois et des compétences.

Vos délégué.es syndicaux sont présent.es pour porter votre voix.

Début octobre nous avons mis en place un questionnaire pour recueillir vos avis et demandes en vue de l'élaboration des revendications Solidaires Informatique pour les NAO 2025 que nous défendrons lors des différentes réunions prévues jusqu'à la fin de l'année 2024.

Ce questionnaire est totalement anonyme et le nombre de retours que vous ferez donnera de la force et de la légitimité aux demandes que nous porterons pour vous.

Le lien du questionnaire :

<https://framaforms.org/nao-2025-preparation-des-revendications-solidaires-informatique-1728033680>

NAO 2025 : préparation des revendications Solidaires Informatique



L'enquête menée par Solidaires Informatique montre ses premiers résultats. C'est bien sur cette base et avec les réponses à venir que nous construirons nos revendications collectives.

Nous pouvons toutefois vous dévoiler les premiers résultats de cette enquête.

Sur les salaires :

Vous plébiscitez un mix augmentations collectives et individuelles à plus de 80% pour être récompensés de vos réussites et des efforts fournis sans toutefois que personne ne soit oublié et que chacun puisse bénéficier des richesses produites par l'entreprise sans perdre en pouvoir d'achat.

Vous êtes 75% à trouver le process des augmentations peu clair et transparent.

Ce manque de transparence a ses conséquences puisque de nombreux salarié.es ont l'impression de subir une discrimination ou d'être moins payés que leurs collègues et que les deux tiers des salariés envisagent de quitter l'entreprise s'ils ne sont pas augmentés en 2025.

Le niveau attendu de l'enveloppe d'augmentations jugées convenables est de 7,5%. Sur les rémunérations annexes, la participation et les indemnités télétravail sont particulièrement jugées insuffisantes.

Sur l'ambiance au travail :

Seul.es 22% des salarié.es ont une opinion favorable de l'entreprise Inetum. Un chiffre très faible mais facilement compréhensible.

La relation avec les collègues est souvent bonne, ce qui n'est pas le cas des relations trop souvent mauvaises voire toxiques avec les managers.

Sur la questions des Risques Psycho-Sociaux les résultats sont alarmants et nécessitent des réponses :

Nous pouvons citer comme exemple que 82% des salariés sont stressés au travail, 59% ont des difficultés à gérer équilibre vie professionnelle et familiale. Plus inquiétant encore, 53% des salarié.es dorment mal à cause du travail, 22% ont déjà été victimes de discrimination et 17% de harcèlement.

Le travail ne doit pas nous rendre malade mais nous émanciper et nous permettre de vivre décemment. Des solutions existent et vous avez pu vous exprimer clairement :

Le travail doit être mieux reconnu humainement et financièrement, le réaménagement du temps de travail est plébiscité avec plus de télétravail et la mise en

place de la semaine de 4 jours. Parmi les autres mesures souhaitées nous pouvons citer la mise en place d'une retraite progressive, de jours « enfants malades » rémunérés, la possibilité de changer de mission plus facilement, ...

C'est sur ces bases que nous porterons nos revendications

Sur la formation :

Trop peu de salariés bénéficient de formations de qualité. Elles sont jugées insuffisantes en nombre et en qualité. Les formations e-learning sont par exemple jugées intéressantes par seulement 2% des répondants. Enfin, lorsqu'elles existent, elles ne sont pas assez mises en application dans l'exercice des missions.

Le maintien de l'employabilité, la montée en compétence sont des enjeux pour les salariés et une obligation de l'employeur. Nous revendiquerons des mesures pour plus de formations de qualité conformes à vos attentes.

Sur les mesures environnementales :

C'est un sujet crucial pour notre organisation syndicale. La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu majeur qui doit être partagé par toutes et tous et en premier lieu par les entreprises dont la responsabilité en la matière est importante.

Deux sujets sont mis en avant au sein de notre enquête : les mobilités douces et les mesures d'économie et de réduction de l'empreinte carbone.

Sur le premier point il s'agit d'avoir des mesures incitatives à l'utilisation des mobilités moins polluantes dont celles mises en avant sont l'augmentation des prises en charge des transports en commun, une prime pour l'achat de vélo électrique, une prime pour le covoiturage ou la mise à disposition de bornes de rechargement gratuites.

Sur les autres mesures sont favorisées le contrôle de l'extinction des lumières et du matériel la nuit, les partenariats avec des associations pour la réutilisation de matériels obsolètes, la limitation des missions éloignées, une politique d'achat éco-responsable ou encore le contrôle de la température des bureaux.

Les moyens d'actions sont larges. Solidaires Informatique revendiquera un véritable plan d'action pour que l'entreprise contribue efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la réduction des pollutions.

La pression sur les intercontrats s'intensifie !!

Après l'imposition des congés payés sur la période de fin d'année, dans toutes les régions, les salarié·es en intercontrat reçoivent des mails leur demandant de revenir en agence.

Qu'Inetum se soucie enfin des salarié·es en intercontrat qui se sentent souvent isolé·es et désemparé·es n'est pas un problème en soi. Cela répond même aux obligations de l'employeur : fournir du travail et protéger la santé des salarié·es. Mais l'objectif et les conséquences de ces injonctions sont-ils bien ceux-là ?

Car faire revenir à l'agence des salarié·es en intercontrat sans leur donner de travail, d'objectif, de formations adaptées, comme c'est souvent le cas, s'apparente plutôt à une forme de harcèlement, en tout cas à une pression supplémentaire sur des salarié·es qui ne sont pourtant pas responsables de leur situation.

Ainsi, quels sont les véritables objectifs alors que nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour accompagner des salarié·es en sortie de mission à des entretiens préalable à licenciement ? Alors que souvent des ruptures conventionnelles sont proposées lors d'entretiens avec les Ressources Humaines ou les managers ?

Quelles sont les conséquences de ces mesures alors que les arrêts maladie augmentent, que de nombreux salarié·es nous contactent et témoignent de la pression et de la culpabilité qui leur sont imposées ?

Solidaires Informatique sera présent auprès de ces salarié·es pour les assister, les conseiller et les soutenir. Nos élus demanderont un suivi rigoureux des plans d'actions mis en place par la direction pour s'assurer que ceux-ci ont pour seul objectif le repositionnement sur des missions en adéquation avec leurs compétences et sur leur bassin d'emploi.

Retrouvez l'intégralité de nos communications mensuelles sur le site Solidaires Informatique



SALAIRE, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉORGANISATIONS : LE FUTUR EST FLOU ?

➔ **SYNDIQUE-TOI**

Solidaires



Vous pouvez compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu·es pour vous défendre.

Christophe SCHMELTZER (DS Est)	06 32 19 07 53	Pascal GUILLAUME (RS Ouest)	06 88 07 71 48
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Yasmina DJERRAR (DS Software)	06 67 22 12 06
Murielle TORRES RIVAS (Bureau)	06 83 63 28 20	Matthieu GOYET (DS Software)	06 51 63 33 99
Julien SCHIAVO (RSS Ile de France)	07 66 71 77 84	Bogdan LASCULESCU (DS Software)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Laure SOMMERIA (RS Software)	
Jean-Michel VALERS (DS Méditerranée)	06 62 14 25 48	Karima TOUZANI (RS Software)	
Patrick DEMAY (RS Nord)	06 19 15 40 66	Marc AUBERTIN (DS Rhône-Alpes)	06 70 40 47 88
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Jean-Philippe CALVEL (DS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98	Malik RECOING (DS Sud-Ouest)	
Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33	Aïcha SEDRINI (RS Sud-Ouest)	
Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20		

Déclaration du bureau national de l'Union syndicale Solidaires réuni le 7 novembre 2024

Face à l'offensive libérale, construire la riposte !

Face à l'offensive libérale, construire la riposte !

Report de l'indexation des pensions sur l'inflation, recul des remboursements par la Sécurité sociale, gel du point d'indice, baisse de la rémunération des arrêts maladie, augmentation du nombre de jours de carence et suppressions de postes dans la Fonction publique, baisse des subventions aux associations... Le gouvernement porte un projet budgétaire d'austérité qui pèsera sur la majeure partie de la population tandis que la minorité la plus aisée continue de refuser de participer à l'effort de solidarité.

Pire, le gouvernement maintient sa politique de subvention aux entreprises qui touchent chaque année des dizaines de milliards d'euros d'aides publiques, exonérations et niches fiscales. Pourtant, les salaires continuent de baisser relativement à l'inflation tandis que les plans de licenciements et menaces sur l'emploi se multiplient : Casino, Bosch, Valeo, Adrexo-Milee, Lecas, Don't Nod, Exxon Mobil, Stellantis...

De plus, Michelin annonce fermer deux usines et supprimer 1254 emplois. Le groupe a pourtant réalisé 2 milliards de bénéfice net en 2023 et a versé 1,4 milliard d'euros à ses actionnaires en 2024. De son côté, Auchan annonce supprimer 2389 emplois après avoir versé 1 milliard d'euros à ses actionnaires en 2023.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices et contraindre les entreprises qui licencient à rembourser les aides publiques et reverser aux salarié·es l'équivalent des dividendes versés aux actionnaires.

Face à cette offensive de destruction de nos droits, de nos emplois et de nos acquis, l'heure est à la riposte.

L'Union syndicale Solidaires travaille à la coordination des salarié·es en lutte contre les plans de licenciement. Face à une attaque globale, il nous faut unifier nos forces.

Le 12 novembre, nous serons face au siège d'Ile de France Mobilités contre la privatisation des bus franciliens. Une intersyndicale de combat appelle à la grève le 21 novembre à la SNCF contre la privatisation et le démantèlement du fret. Ce sera l'unique ultimatum lancé au gouvernement et à la direction de la SNCF. S'ils ne répondent pas aux revendications, un mouvement de grève plus long et plus fort sera lancé en décembre.

Dans la Fonction publique, Solidaires porte la construction d'une forte mobilisation par la grève dans l'unité. Le 3 décembre, les retraité·es s'opposeront au report de l'indexation des pensions.

Suppressions d'emploi, privatisation de la SNCF et démantèlement du fret, attaques contre la Fonction publique et les associations : nous serons dans l'action et la grève pour stopper ces projets délétères.